



LEVOTHYROX : une nouvelle faillite de l'alerte sanitaire. Exigeons un renforcement de la pharmacovigilance. Exigeons le retour à l'ancienne formule

en présence de :

- Marie-Odile BERTELLA-GEFFROY (ex magistrate, responsable du Pôle santé du TGI de Paris, avocate spécialisée dans les questions sanitaires)
- André CIOLELLA (chimiste, toxicologue et chercheur français en santé environnementale, spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires)
- Philippe EVEN (ancien doyen de la faculté de médecine de Paris et président de l'Institut Necker)
 - Nell GAUDRY (porte parole de l'AFMT)
 - Chantal LHOIR (présidente-fondatrice de l'association française des malades de la thyroïde -AFMT)
 - Michèle RIVASI (députée européenne écologiste, biologiste agrégée, co-auteure du livre *Le Racket des laboratoires pharmaceutiques et comment en sortir*)
- Sylvie la responsable de la pétition en ligne

Et sous réserve :

- Claude MALHURET (sénateur Les Républicains)
- Laurence COHEN (sénatrice du Front de gauche)
- François RUFFIN (député La France Insoumise)
- La lettre de Anny DUPEYREY sera lue avec son soutien

Le Levothyrox, fabriqué par le laboratoire allemand Merck, est l'un des médicaments les plus prescrits en France. Trois millions de patients souffrant de troubles thyroïdiens l'utilisent. Mise en service fin mars 2017, la nouvelle formule du Levothyrox réalisé par le laboratoire Merck à la demande de l'ANSM avait pour objectif d'uniformiser le produit, d'améliorer sa stabilité. Le principe actif n'aurait pas changé. Il s'est agi de supprimer un excipient (le lactose) par le

Écrit par Didier Poli

Mardi, 05 Septembre 2017 14:33 - Mis à jour Mardi, 05 Septembre 2017 14:41

mannitol et l'acide citrique anhydre.

Depuis ce changement de formule, des milliers de personnes se plaignent d'effets secondaires indésirables insupportables (lourde fatigue, crampes, paralysie, vertiges, maux de têtes, déprime...). Il a fallu attendre la fin du mois d'août pour voir l'ANSM réagir en mettant en place un numéro vert.

Cette nouvelle affaire, qui s'apparente à un nouveau scandale sanitaire, démontre le déficit dans la démocratie sanitaire en France et la faillite de notre pharmacovigilance. L'alerte liée aux effets indésirables et secondaires des produits de santé vient systématiquement des victimes et les autorités sanitaires réagissent mal et avec retard.

Nous demanderons avec les patients les associations de victimes l'abandon de cette nouvelle formule en urgence à l'instar des Pays Bas. Nous pourrions acheté des stocks d'ancienne formule en Allemagne pour parer à l'urgence.

L'Europe est celle aussi de la solidarité en cas de catastrophe sanitaire. Et pouvoir avoir le choix des traitements, à l'instar des autres Pays et non dans un produit unique.